



FGTE
CHEMINOTS

SITUATION SOCIALE

UNE TABLE RONDE D'URGENCE SE TIENDRA LE 8 FÉVRIER 2024.

Le contexte social au sein de la SNCF est marqué par de nombreuses attentes et revendications. La CFDT Cheminots s'est inscrite dans un processus de négociations et de construction. Pour autant, la CFDT Cheminots a posé de nombreuses alertes sociales, par le biais d'audience ou de DCI, afin de traiter les situations rencontrées. Voyageurs, Réseau, SA SNCF, Fret SNCF ou Gares & Connexions, la CFDT Cheminots agit partout, pour toutes et pour tous. La Table ronde qui se tiendra le 8 sera donc l'occasion, pour la CFDT Cheminots, de porter les revendications des agents et gagner du plus pour toutes et tous. **Explications.**



LA RÉMUNÉRATION

La question de la rémunération demeure une priorité pour les agents et pour la CFDT Cheminots. Cette table ronde doit être l'occasion de gagner des mesures qui répondent à l'urgence et s'inscrivent dans la continuité des négociations conclues en fin d'année dernière.

#. PARTAGER LA VALEUR. Les résultats du Groupe Public SNCF seront annoncés prochainement. Leur niveau, qui s'annonce haut, est le fruit du travail des cheminotes et des cheminots. Pour la CFDT le mot d'ordre est clair : **la redistribution.**

#. INDÉMNITÉS ET ALLOCATIONS. La reconnaissance du travail doit passer par une juste rémunération des sujétions. Cela signifie donc, comme la CFDT Cheminots l'a toujours poussé, qu'il faut revaloriser les indemnités et allocations. Travail de nuit, de week-end, fêtes, etc. une **augmentation des barèmes** doit être obtenue.

#. ÉVOLUTION DE LA GRILLE. La CFDT Cheminots avait obtenu la mise en place d'un Groupe de Travail sur l'évolution de la grille et porte de nombreuses propositions pour améliorer le déroulement de carrière des salariés. Il est impératif que des éléments d'**évolution et de visibilité** soient donnés lors de la table ronde.

#. INDÉMNITÉ DE RÉSIDENCE. Là encore, la CFDT Cheminots a obtenu la tenue d'un Groupe de Travail sur l'amélioration de l'Indemnité de Résidence. Elle porte une **revalorisation des montants** et des périmètres mais également la mise en place d'un plancher pour les plus bas salaires. La CFDT demande également son **extension aux salariés contractuels.**

#. CONTRACTUELS. La CFDT Cheminots porte l'obligation de transparence et d'équité pour les salariés contractuels. Un «**effet miroir**» systématique doit être mise en place.



L'EMPLOI

Autre priorité absolue de la CFDT Cheminots, la question de l'emploi. Alors que l'activité du Groupe Public SNCF augmente, la courbe d'emploi doit suivre les besoins de production.

LA CFDT CHEMINOTS REVENDIQUE DONC LA CRÉATION MASSIVE D'EMPLOIS PÉRENNES.

La répartition de ces emplois doit permettre de répondre aux tensions vécues par les agents en production, confrontés à des roulements et des programmations dégradées ou tirées au-delà de l'acceptable. Ces embauches doivent concerner l'ensemble des collègues et les fonctions supports, indispensables à la mise en oeuvre des recrutements et au déploiement des formations.



CONDITIONS DE TRAVAIL ET FIN DE CARRIÈRE

L'allongement des carrières imposé par la mauvaise loi sur les retraites de 2023 engendre un grand nombre de difficultés.

Première conséquence : l'aggravation de la durée d'exposition à la pénibilité et à l'usure professionnelle. Pour la CFDT Cheminots, ce sont bien ces deux aspects qui doivent être regardés pour tous les métiers. C'est pourquoi la CFDT Cheminots demande :

#. UNE ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE CPA. Ce travail doit se baser sur une connaissance fine et réelle des conditions de travail de chacune et chacun. Cela suppose de créer des formules plus souples et attractives de CPA.

#. TEMPS PARTIEL DE FIN DE CARRIÈRE. Un nouveau dispositif doit être créé. Il doit être cumulable avec les formules de CPA.

